

Calendrier Guide du Tri 2019



J CC PAROVIC



CITEO

écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER

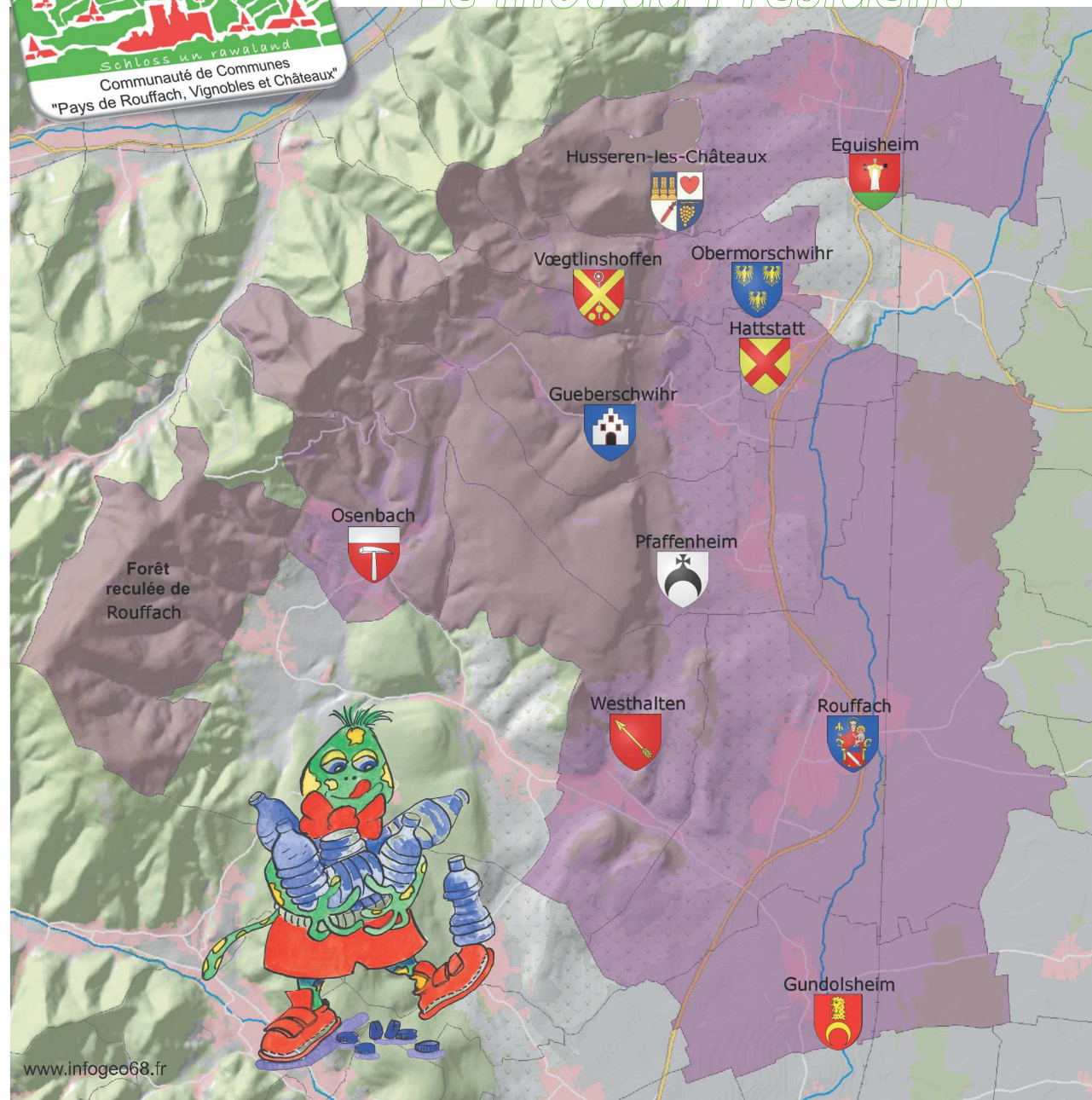
Eco-systèmes
Le plus simple, c'est de recycler.



suez



Le mot du Président



Le calendrier-guide de tri 2019

Depuis sa réouverture en juillet 2018, et après 7 mois de travaux, la déchèterie intercommunale propose un service amélioré.

Elle offre aux habitants la possibilité d'aller plus loin dans leur geste de tri grâce aux **7 nouvelles bennes** (plâtre, mobilier, plastiques rigides, polystyrènes, films plastique, sols pvc et huisseries).

Tous ces matériaux triés à la déchèterie, puis recyclés, ne seront désormais plus enfouis en sol Alsacien !

Il faut savoir que la déchèterie est devenue un outil très performant pour trier des quantités importantes de déchets à moindre coût car elle permet de regrouper un pré tri en un même lieu pour ensuite optimiser les coûts transports et de traitement des déchets.

Cette démarche trouve son intérêt dans un contexte où il faut se préparer à de prochaines hausses des coûts de collecte et de traitement, mais aussi au durcissement des réglementations en faveur de la protection de l'environnement.

Enfin, ces travaux d'amélioration de la déchèterie permettront d'apporter **plus de sécurité à nos usagers** face aux risques de chute ou d'écrasement (grâce aux garde-corps), mais aussi de **protéger nos équipements** grâce au dispositif de vidéo protection et d'éclairage du site.

2019 sera donc une année à suivre pour voir ce que toutes ces nouveautés nous auront apporté.

*Ensemble pour réussir
ce nouveau challenge, et nous
contribuerons à préparer l'avenir
pour nos enfants
bonne année 2019*

Jean-Pierre TOUCAS

Président de la Communauté de communes
"Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux"



Réduire ses déchets...

Les sites de référence sur le tri et la prévention des déchets :

COMMENT DIMINUER NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS ?

Chaque geste compte.

Nous pouvons tous agir de manière concrète et systématique.

Moins jeter :

c'est prolonger la durée de vie des produits, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus, composter ses déchets organiques...

... à la source

Mieux acheter :

c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix, en privilégiant les produits ayant moins d'emballage et ceux qui sont réparables ou rechargeables, c'est acheter d'occasion, emprunter ou louer.

Mieux utiliser :

c'est réduire la quantité de produits utilisés en respectant les doses prescrites et en privilégiant les produits réutilisables.



Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Com Com !



<http://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr/environnement>

Le Syndicat Mixte du Secteur 4 (SM4) :

<http://www.sm4.fr>

L'ADEME :

<http://www.reduisonsnosdechets.fr>
<http://www2.ademe.fr>

CITEO (ex Eco-Emballages) :

<https://www.citeo.com/eco-concevoir>

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE :

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>





Retrouvez toutes ces infos sur le site internet de la Com Com en scannant ici =>



EGUISHEIM
OBERMORSCHWIHR
VOEGLINSHOFFEN
HUSSEREN-LES-CHATEAUX

La collecte sélective des déchets en porte à porte

RECYCLABLES

BIODÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

Comment trier ?



Les emballages plastique uniquement sous forme de bouteilles, flacons, bidons.



Epluchures, fruits, légumes, fleurs et végétaux fanés, restes de repas, coquilles d'oeufs, coquillages, croûtes de fromages, pain, marc de café, sachets de thé, petites quantités de cartons ou d'essuie-tout, ...



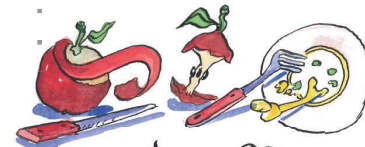
Les emballages acier et aluminium (conserves, canettes, aérosols vides, bouteilles, barquettes et papier alu, ...)



Attention : Ce bac n'est pas destiné à recevoir les déchets végétaux du jardin. Ceux-ci doivent être déposés en déchetterie ou mieux, valorisés dans votre jardin (compost, paillage, ...).



Les emballages papier, les petits cartons, les briques alimentaires, les journaux, les revues, les prospectus, ...



Pots, barquettes, blisters, films et sacs plastique, barquettes polystyrène, emballages alimentaires souillés, vaisselle jetable, déchets d'hygiène souillés, couches, rasoirs jetables, litières minérales, ...

Quand a lieu la collecte ?

Lundi

Chaque semaine **impaire**
(sortir les bacs la veille au soir)

Mercredi

Chaque semaine
(sortir les bacs la veille au soir)

Vendredi

Chaque semaine
(sortir les bacs la veille au soir)

Les contenants



Habitat individuel :

Les déchets sont déposés dans les sacs jaunes mis gracieusement à disposition des usagers. Ces sacs sont à récupérer à la ComCom ou en Mairie. Les sacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte.



Des sacs pour jeter les biodéchets (sacs biodégradables de 12 L) sont mis gracieusement à disposition des usagers. Ils sont à récupérer à la ComCom ou en Mairie.

Les sacs de biodéchets peuvent être mis dans un bioseau ou une poubelle 10L. Le bioseau permet de transporter proprement le sac plein jusqu'au bac de collecte.

Une fois utilisés, les sacs biodéchets sont déposés fermés dans le bac dédié. Celui-ci doit être sorti la veille au soir du jour de la collecte. Le bac de collecte est fourni par la ComCom au premier équipement.

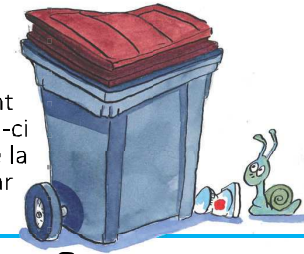


Les OMR (ordures ménagères résiduelles) sont à jeter dans des sacs poubelles adaptés (disponibles dans le commerce).

Une fois en sac, ces déchets sont à déposer dans votre poubelle dédiée habituelle. Elle doit être sortie la veille au soir du jour de collecte. Si le logement n'est pas équipée, le propriétaire se chargera de fournir un bac normalisé au couvercle de couleur bordeaux.

Habitat collectif :

Les recyclables sont à jeter en vrac dans le bac dédié (jaune de préférence, sinon clairement identifié "Recyclables"). Ces bacs sont à fournir par la copropriété.



Que deviennent nos déchets ?

11 bouteilles d'eau de 1,5 L triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 gilet polaire



3 boîtes carton de céréales triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 boîte à chaussures



134 canettes aluminium triées...



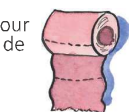
...sont nécessaires pour fabriquer 1 vélo de course



4 briques de lait de 1 L triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 rouleau de papier WC



8 boîtes de conserve de 0,94 cl triées...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 boule de pétanque



345 flacons plastique triés...



...sont nécessaires pour fabriquer 1 bac poubelle de 120L



Les biodéchets collectés au sein de la ComCom sont transportés puis traités au centre de compostage d'Aspach-le-Haut. Vos biodéchets sont ainsi valorisés en compost que vous pouvez récupérer sur le site en vrac ou en sac (2€ le sacs de 25 kg de surfin).



...Le "réacteur" permet d'accélérer le compostage en 3 semaines seulement !

...Le compost ainsi obtenu est aux Normes Qualités Européenne et permet de remplacer les engrais dans votre jardin ou vos plantations.

Ce que nous ne pouvons pas recycler, nous devons le brûler à l'incinérateur de Colmar pour éliminer nos déchets ménagers résiduels.



De l'énergie sous forme de vapeur sera récupérée et injectée dans le réseau de chauffage urbain de la ville.

RECYCLABLES

BIODÉCHETS

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Calendrier-Guide du Tri 2019

Secteur Nord :
Eguisheim, Obermorschwihr,
Voegtlinshoffen, Husseren-les-Châteaux

Plus d'info : contactez le service environnement de la Com Com au 03 89 78 51 44 ou par courriel à l'adresse environnement@cc-paysderouffach.fr

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
M 1	Jour de l'an	V 1	●	V 1	●	L 1		M 1	Fête du Travail	S 1	
M 2	●	S 2		S 2		M 2		J 2		D 2	
J 3		D 3		D 3		M 3	●	V 3	● Rattrapage	L 3	●
V 4	●	L 4		L 4		J 4		S 4		M 4	
S 5		M 5		M 5		V 5	●	D 5		M 5	●
D 6		M 6	●	M 6	●	S 6		L 6	●	J 6	
L 7		J 7		J 7		D 7		M 7		V 7	●
M 8		V 8	●	V 8	●	L 8	●	M 8	Victoire 1945	S 8	
M 9	●	S 9		S 9		M 9		J 9		D 9	Pentecôte
J 10		D 10		D 10		M 10	●	V 10	● Rattrapage	L 10	
V 11	●	L 11	●	L 11	●	J 11		S 11		M 11	
S 12		M 12		M 12		V 12	●	D 12		M 12	●
D 13		M 13	●	M 13	●	S 13		L 13		J 13	
L 14	●	J 14		J 14		D 14		M 14		V 14	●
M 15		V 15	●	V 15	●	L 15		M 15	● SERVICE+	S 15	
M 16	●	S 16		S 16		M 16	● Changement d'horaire déchetterie	J 16		D 16	
J 17		D 17		D 17		M 17	●	V 17	●	L 17	●
V 18	●	L 18		L 18		J 18		S 18		M 18	
S 19		M 19		M 19		V 19	Vendredi Saint	D 19		M 19	●
D 20		M 20	●	M 20	● Printemps	S 20	● Rattrapage	L 20	●	J 20	
L 21		J 21		J 21		D 21	Pâques	M 21		V 21	●
M 22		V 22	●	V 22	●	L 22		M 22	●	S 22	
M 23	●	S 23		S 23		M 23	● Rattrapage	J 23		D 23	
J 24		D 24		D 24		M 24		V 24	●	L 24	
V 25	●	L 25	●	L 25	●	J 25	● Rattrapage	S 25		M 25	
S 26		M 26		M 26		V 26		D 26	Fête des mères	M 26	●
D 27		M 27	●	M 27	●	S 27	● Rattrapage	L 27		J 27	
L 28	●	J 28		J 28		D 28		M 28		V 28	●
M 29				V 29	●	L 29		M 29	●	S 29	
M 30	●			S 30		M 30		J 30	Ascension	D 30	
J 31				D 31	heure d'été +1h			V 31	●		

Légende : ● = Ordures Ménagères Résiduelles, ● = Biodéchets, ● = Recyclables

SERVICE+:

Les personnes à partir de 70 ans et les personnes à mobilité réduite bénéficient gratuitement, 1 fois par an, de l'enlèvement de leurs déchets encombrants en porte-à-porte. La date prévue est indiquée sur ce calendrier.

La Com Com adressera, un mois avant la date de ramassage, un courrier personnalisé précisant les modalités de collecte. Les personnes intéressées par ce service sont priées de contacter la Com Com au 03 89 78 51 44 pour s'inscrire.

Calendrier-Guide du Tri 2019

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
L 1	●	J 1	31	D 1		M 1		V 1	Toussaint	D 1	
M 2		V 2	●	L 2		M 2	●	S 2	Rattrapage ●	L 2	●
M 3	●	S 3		M 3		J 3	40	D 3		M 3	
J 4	27	D 4		M 4	●	V 4	●	L 4	●	M 4	●
V 5	●	L 5		J 5	36	S 5		M 5		J 5	49
S 6		M 6		V 6	●	D 6		M 6	●	V 6	●
D 7		M 7	●	S 7		L 7	●	J 7	45	S 7	
L 8		J 8	32	D 8		M 8		V 8	●	D 8	
M 9	●	V 9	●	L 9	●	M 9	●	S 9		L 9	
M 10		S 10		M 10		J 10	41	D 10		M 10	
J 11	●	D 11	28	M 11	●	V 11	●	L 11	Armistice 1918	M 11	●
V 12		L 12	●	J 12	37	S 12		M 12		J 12	50
S 13		M 13		V 13	●	D 13		M 13	●	V 13	●
D 14	Fête nationale	M 14	●	S 14		L 14		J 14	46	S 14	
L 15	●	J 15	Assomption 33	D 15		M 15	Changeement d'horaires déchèterie	V 15	●	D 15	
M 16		V 16	●	L 16		M 16	●	S 16		L 16	●
M 17	●	S 17		M 17		J 17	42	D 17		M 17	
J 18	29	D 18		M 18	●	V 18	●	L 18	●	M 18	●
V 19	●	L 19		J 19	38	S 19		M 19		J 19	51
S 20		M 20		V 20	●	D 20		M 20	●	V 20	●
D 21		M 21	●	S 21		L 21	●	J 21	47	S 21	
L 22		J 22	34	D 22		M 22		V 22	●	D 22	hiver
M 23		V 23	●	L 23	●	M 23	●	S 23		L 23	
M 24	●	S 24		M 24		J 24	43	D 24		M 24	
J 25	30	D 25		M 25	●	V 25	●	L 25		M 25	Noël
V 26	●	L 26	●	J 26	39	S 26		M 26		J 26	Saint Étienne 52
S 27		M 27		V 27	●	D 27	heure d'hiver -1h	M 27	●	V 27	●
D 28		M 28	●	S 28		L 28		J 28	48	S 28	
L 29	●	J 29	35	D 29		M 29		V 29	●	D 29	
M 30		V 30	●	L 30		M 30	●	S 30		L 30	●
M 31	●	S 31				J 31	44			M 31	



La Collecte des verres

OÙ TROUVER LES POINTS D'APPORTS ?

Je trie dans les conteneurs à verre habituels :



les bouteilles, les flacons de parfums, les pots, les bocaux en verre vides, sans les bouchons ni couvercles (ceux-ci sont à jeter avec les OMR).



LE VERRE TRIÉ EST RECYCLABLE À L'INFINI !

A EXCLURE : les verres et la vaisselle de table, les ampoules à filament cassées ou non, les miroirs, les vitres ne se jettent pas dans les conteneurs à verre car ils ne fondent pas aux températures du procédé de recyclage des emballages en verre ! Ces déchets sont à jeter à la déchetterie, dans la benne à déchets ultimes (encombrants). La vaisselle en faïence, grès, porcelaine, ... va, elle, dans la benne à gravats.



DÉCHÈTERIE

Gueborschwihr

DU TILLEUL (LOTISSEMENT)
RUE COLMARERWEG (CIMETIÈRE)
RUE DE PFAFFENHEIM (SALLE DES FÊTES)

Hattstatt

RUE DU RAISIN (CAVEAU DES SEIGNEURS)
RUE DES CHAMPS
RUE DES VERGERS
RUE BUHNACKERWEG
MITTLERER ZUG (TERRAIN DE FOOT)

Pfaffenheim

PLACE DE LA MAIRIE (2)
RUE DU STADE (SALLE MULTIFONCTION)
RUE DE LA TUILERIE
RUE DES ECOLES
RUE DES LILAS
ZONE ARTISANALE
Déchetterie (R.D. 83)

Rouffach

ALLÉE DES HUMANISTES
ALLÉE DE VANOLLES (2)
RUE DU STADE (DEVANT L'ESCAPADE)
CHÂTEAU D'ISENBOURG (2)
PARKING DE L'ESPÉRANCE (CIMETIÈRE) ; RUE DU NORD
PARKING RUE DU TIR
INTERMARCHÉ (2)
RUE CHARLES MARIE WIDOR
RUE CALLINET (ANCIENNE RUE DE LA GENDARMERIE)
RUE DES PINSONS
RUE AUX REMPARTS

Eguisheim

RUE DU BASSIN - CAMPING (2)
Rue des Merles - parc Millénaire (2)
RUE DU MALSBACK
RÉSIDENCE PIERRE & VACANCES - rue du 1er REC (2)
Rue des 3 Châteaux - D14 - Les Marronniers (2)
Parking Mairie

Obermorschwihr

RUE DE COLMAR
PRÈS SALLE DES FÊTES

Voegtlinshoffen

RUE SCHWEITZER

Husseren-les-Châteaux

CIMETIÈRE (2)
HÔTEL "LES CHÂTEAUX"

Gundolsheim

RUE DE MUNWILLER (2)

Osenbach

CAMPING - RUE DU STADE
Rue du Moulin
Rue des Prunelliers

Westhalten

PARKING DU CIMETIÈRE - RUE DE L'EGLISE (2)
SALLE POLYVALENTE - RUE DU STADE

Scannez ici pour
la voir la carte des
bornes à verre





Zoom sur Les déchets d'ameublement

Parmi les nouvelles bennes de la déchèterie, la benne ECO MOBILIER (benne n°4) regroupe tous les déchets d'ameublement qui ne peuvent pas être récupérés par la zone ré-emploi d'ESPOIR.

Tous ces déchets, qui sont recyclés, ne se retrouvent ainsi pas dans la benne à déchets ultimes destinés à l'enfouissement en sol Alsacien

Une benne pour tous les types de meuble

Tous types de matériaux

Quel que soit l'état du mobilier

Entiers ou démontés
Parties de meubles

Intérieur

Extérieur (jardin, camping)

Rangement



BUFFETS



PLACARDS



CAISSONS (cuisine, bureau...)



ETAGERES

Assise



CHAISES



FAUTEUILS



SIEGES DE BUREAU



CANAPES



CHAISES



CHAISES LONGUES

Couchage



MATELAS



SOMMIERS



CADRES DE LIT



LITS DE CAMP

Pose



TABLE



PLANS DE TRAVAIL



TABLES BASSES



BUREAUX



TABLES DE JARDIN

BOIS

LE BOIS PEUT SERVIR À FABRIQUER DES PANNEAUX DE PARTICULES ET AINSI REDEVENIR UN MEUBLE



MOUSSE

LA MOUSSE D'UN MATELAS PEUT ÊTRE RÉCUPÉRÉE POUR FAIRE DES PANNEAUX ISOLANTS OU DES TATAMIS DE JUDO



REMBOURRÉS

LES CANAPÉS PEUVENT ÊTRE BROYÉS POUR SERVIR DE COMBUSTIBLE DANS LES CIMENTERIES



PLASTIQUES

LE PLASTIQUE D'UNE CHAISE PEUT SERVIR À FABRIQUER DES TUYAUX



écomobilier
COLLECTER · TRIER · RECYCLER



La Déchèterie



Comment s'y rendre ?

Scannez ce QR code pour avoir la carte d'accès sur votre smartphone :



Les déchets acceptés :

les objets pour réemploi ou réparation (dons pour Espoir), les bouteilles/bidons plastique, les capsules Nespresso, les cartons, les végétaux, les déchets de plâtre, de bois, de mobilier, de plastiques rigides, de films et plastiques souples, de polystyrènes, de métaux, de gravats (de ménage), de verre, d'huiles moteurs, de sols PVC, d'huissieries, d'électroménager et électriques, de lampes et néons, de peintures et autres produits chimiques, de radiographies, de piles et batteries, d'huiles végétales, d'aérosols, les déchets textiles et les déchets ultimes.

Les déchets refusés :

Les ordures ménagères, les déchets dangereux hors de la catégorie des ménages, les déchets contenant de l'amiante, les produits explosifs, radioactifs, les bouteilles de gaz, les extincteurs non dégazés, les déchets à risque infectieux (seringues, pansements), le bois "C" (avec des traitement spécifiques - ex : traverses de chemins de fer, ...), les déchets d'abattoirs ou les cadavres d'animaux, les carcasses de véhicules ou d'engins contenant des fluides, les pneus, les déchets électriques de catégorie professionnelle (congélateurs pro, photocopieurs pro, ...). La Com Com se réserve le droit de refuser les déchets qui ne peuvent pas être pris en charge par ses prestataires.

Nous rappelons que les fournisseurs de matériels agricole proposent, pour la plupart, des filières de récupération des déchets de ces produits (bidons de phytosanitaires, fils de palissage, intercalaires de palettes, etc.).

Sinon, consultez l'annuaire en ligne : <http://www.dechets-entreprises-alsace.com/Accueil>



HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES :

Déchèterie de Pfaffenheim :

ouverte aux habitants de la Communauté de communes "Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux".

• **EN HIVER** (du 16 octobre au 15 avril)
du lundi au vendredi de 10 à 11h45 et de 14h à 16h45.
Le samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h45.

• **EN ÉTÉ** (du 16 avril au 15 octobre)
du lundi au vendredi de 10h à 11h45 et de 14h à 17h45.
Le samedi de 9h à 11h45 et de 13h à 17h45.

Mini-déchèterie d'Osenbach :

ouverte exclusivement aux habitants d'Osenbach le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 8h30 à 11h30.

Les usagers particuliers ont accès gratuitement à la déchèterie jusqu'à environ 1 m³/apport.

Les professionnels sont acceptés à hauteur de 0,5m³/apport. Au-delà de cette quantité, ils pourront récupérer des tickets payants à 10 €/m³ à la Communauté de communes.

Le badge d'accès nominatif pour chaque foyer est à récupérer à la ComCom. Un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une caution de 5 € (chèque ou espèce) suffisent pour l'obtenir (*).

En cas de restitution du badge, un RIB permettra de récupérer sa caution de 5 euros.



Dans tous les cas, les professionnels et les particuliers doivent s'adresser aux entreprises spécialisées pour éliminer les gravats et bois de démolition (liste disponible à la Communauté de Communes).

N'hésitez pas à contacter le service environnement de la ComCom pour tout renseignement complémentaire au **03 89 78 51 44** ou par courriel à l'adresse :

environnement@cc-paysderouffach.fr

(*) Mentions légales : conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978, les usagers de la déchèterie intercommunale sont informés de l'existence d'un fichier nominatif. Le droit d'accès et de rectification des informations personnelles peut s'exercer auprès de la communauté de communes.



Plâtre
(benne n°2)

Huisseries
(racks n°14)

Sols PVC
(benne n°13)

Nouveau!

Nouveau!

Nouveau!

Nouveau!

Nouveau!

Nouveau!

Mobilier
(benne n°4)

Films Plastiques souples
(entre bennes n°4 et n°5)

Plastiques rigides, Polystyrènes
(benne n°5)

*16 DMS : Huiles végétales, piles, batteries, peintures, solvants, déchets chimiques, radiographies, aérosols, ...

Consignes d'utilisation de la déchèterie

Pour le confort de tous et votre sécurité, nous prions de bien vouloir :

- préparer le tri de vos déchets à l'avance pour faciliter le déchargement de votre véhicule, selon le sens de circulation sur la déchetterie,
- de libérer, dès que possible, la place pour faciliter la circulation à tous,
- de respecter les consignes de sécurité ainsi que celles du gardien,
- de ne pas circuler dans le sens opposé (un bouclage est prévu à cet effet) et de ne pas emprunter les voies réservées aux poids lourds.

Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas pénétrer sur le site avec des véhicules trop volumineux (remorques > 1,5 m de plancher, véhicules > 3,5t, ...).

LE VENDREDI APRÈS-MIDI ET LE SAMEDI, L'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE EST RÉSERVÉ AUX PARTICULIERS.

LES PROFESSIONNELS DOIVENT UTILISER LA DÉCHÈTERIE LORS DES AUTRES CRÉNEAUX DE LA SEMAINE.

Nous rappelons que la déchèterie intercommunale située à Pfaffenheim ferme son portail d'accès 15 minutes avant les heures de fermeture du site, le temps de permettre aux derniers usagers de quitter les lieux en toute sécurité et au personnel de nettoyer les installations pour votre confort.



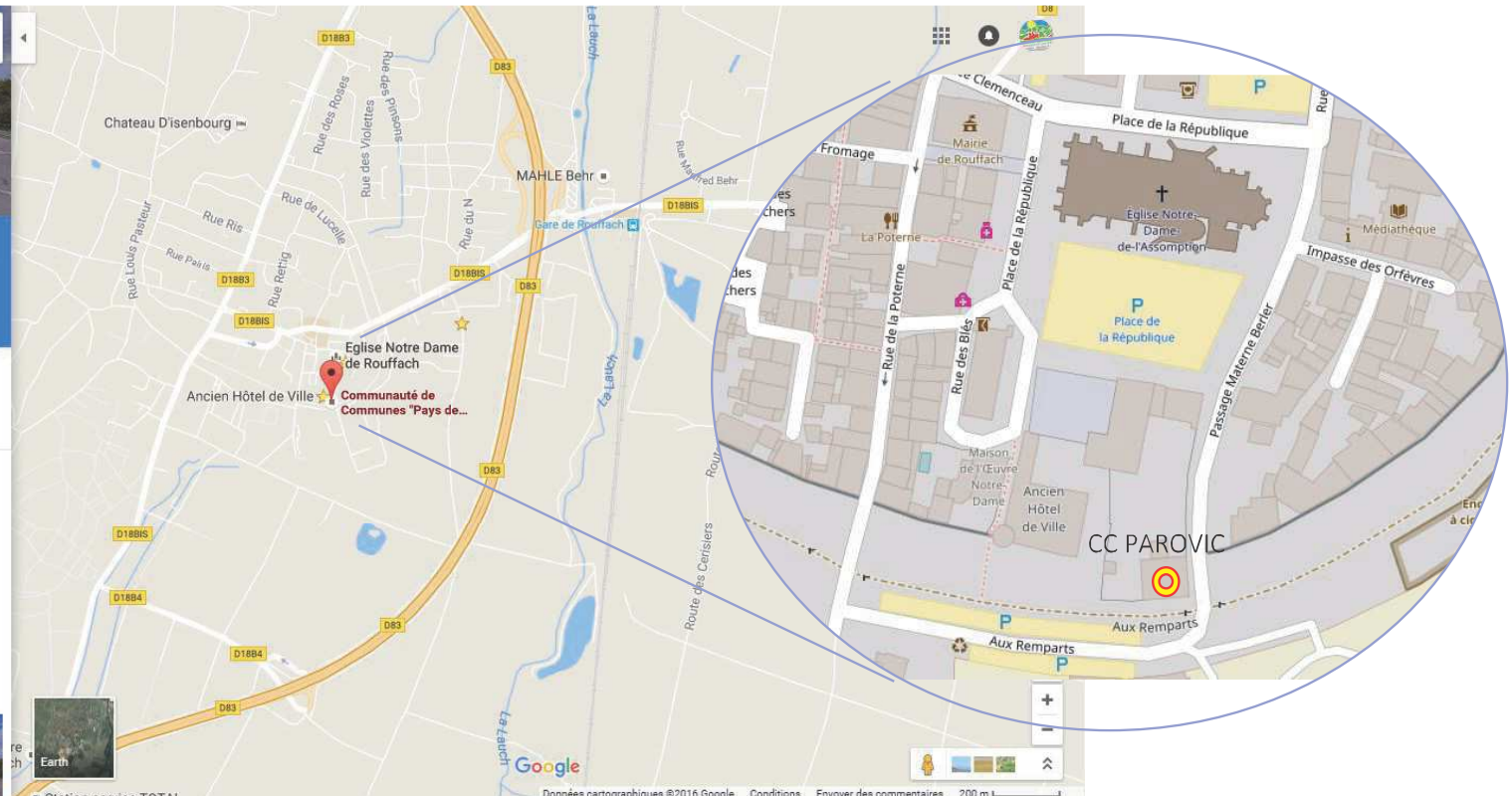
EGUISHEIM - GUEBERSCHWIHR - GUNDOLSHEIM - HATTSTATT - HUSSEREN LES CHATEAUX - OBERMORSCHWIHR - OSENBACH - PFAFFENHEIM - ROUFFACH - VOEGLINSHOFFEN - WESTHALTEN

Communauté de Communes "Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux" (CC PAROVIC)
Siège de la communauté de communes

ENREGISTRER RECHERCHER À PROXIMITÉ ENVOYER VERS VOTRE TÉLÉPHONE PARTAGER

9 Rue aux Remparts, 68250 Rouffach
cc-paysderouffach.fr
03 89 78 51 44

Revenir cet établissement
Suggérer une modification
Ajouter un libellé



Horaires d'ouverture au public de la Com Com :

lun-mer : 9h - 12h / 14h - 17h,
jeu : 9h - 12h / 14h - 18h,
ven : 9h - 12h

9, aux Remparts - 68250 ROUFFACH
Tel : 03 89 78 51 44 / Fax : 03 89 49 64 92

accueil@cc-paysderouffach.fr / <http://www.cc-paysderouffach-vignobles-chateaux.fr/>

